

Informations Rapides



14 septembre 2018 - n° 241

■ Indice du coût du travail dans l'industrie, la construction et le tertiaire - 2^e trimestre 2018

Avertissements

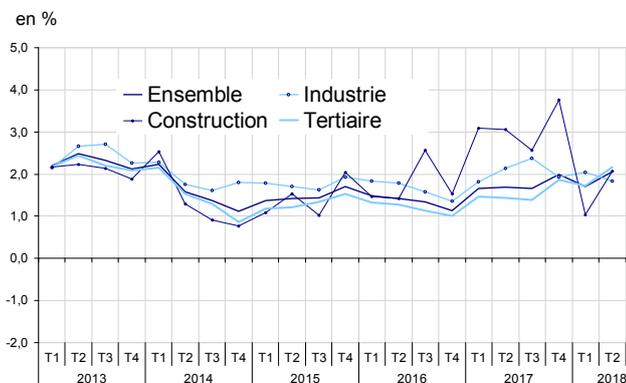
- Depuis le 1^{er} janvier 2018, le taux de CICE en France métropolitaine est de 6 % (7 % auparavant). Le taux reste à 9 % dans les Dom.
- Dans les PME, les embauches après le 30 juin 2017 n'ouvrent plus droit à la prime à l'embauche PME.

Au deuxième trimestre 2018, l'indice du coût du travail - salaires seuls augmente de 0,6 % et l'indice - salaires et charges de 0,8%

• L'indice du coût du travail - salaires seuls augmente de 0,6 %

Au deuxième trimestre 2018, l'indice du coût du travail (ICT) - salaires seuls de l'ensemble du secteur marchand non agricole progresse au même rythme qu'au trimestre précédent : +0,6 % (en données corrigées des variations saisonnières). Sur un an, il s'accroît de 2,1 %, soit davantage qu'au trimestre précédent (+1,7 %). Le temps de travail moyen demeure stable : 0,0 % sur un an.

ICT - salaires seuls : glissement annuel



Champ : secteur marchand non agricole hors services aux ménages

Sources : Acoiss, Dares, Insee

Les salaires ralentissent dans l'industrie, progressent solidement dans le tertiaire et repartent à la hausse dans la construction

Au deuxième trimestre 2018, les salaires dans l'industrie ralentissent nettement en variation trimestrielle (+0,3 % après +0,9 % au premier trimestre). Sur un an, ils sont un peu moins dynamiques : +1,8 % après +2,0 %.

Par rapport au trimestre précédent, les salaires accélèrent dans le secteur des industries extractives et dans celui de l'eau, assainissement, etc. Ils ralentissent dans l'industrie manufacturière et se replient dans le

secteur gaz, électricité, etc. après avoir fortement progressé au premier trimestre.

Au deuxième trimestre 2018, les salaires dans le tertiaire progressent en variation trimestrielle au même rythme qu'au premier trimestre (+0,6 %), mais accélèrent en glissement annuel (+2,2 % après +1,7 %).

Dans la construction, les salaires rebondissent (+1,2 % après -0,9 %).

ICT - salaires seuls

CVS - base 100 en 2012

	Évolution trimestrielle (%)		Glissement annuel (%)	
	T1-18	T2-18	T1-18	T2-18
Industrie	0,9	0,3	2,0	1,8
Industries extractives	1,5	2,8	3,4	6,0
Industrie manufacturière	0,8	0,6	1,9	2,0
Gaz, électricité, vapeur, air conditionné	2,7	-3,4	4,4	0,1
Eau ; assainissement, déchets, dépollution	0,2	1,3	1,7	2,5
Tertiaire	0,6	0,6	1,7	2,2
Commerce	0,4	0,5	1,8	1,9
Transports, entreposage	0,9	0,6	1,9	1,6
Hébergement, restauration	0,4	0,1	2,1	1,8
Information, communication	0,9	0,1	2,6	2,5
Finance, assurance	0,6	0,7	2,2	2,7
Activités immobilières	0,9	0,6	2,9	3,5
Activités spécialisées, scientifiques, techniques	0,8	0,9	1,4	2,8
Services administratifs, soutien	0,7	1,0	1,6	2,3
Construction	-0,9	1,2	1,0	2,1
ENSEMBLE	0,6	0,6	1,7	2,1

Champ : secteur marchand non agricole hors services aux ménages

Sources : Acoiss, Dares, Insee

Légère révision de l'indice du coût du travail - salaires seuls du premier trimestre 2018

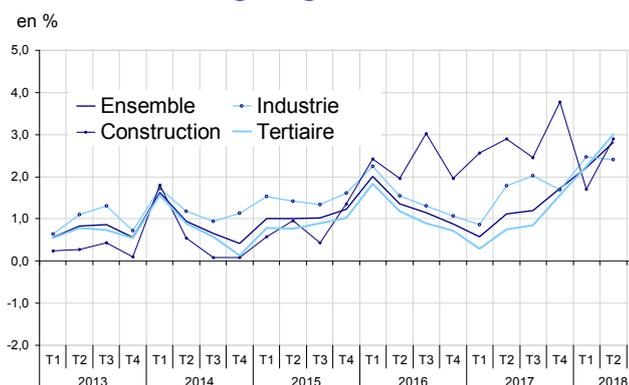
Le glissement trimestriel de l'indice du coût du travail - salaires seuls au premier trimestre 2018 est rehaussé de 0,1 point. Le glissement annuel n'est quant à lui pas révisé.

• **L'indice du coût du travail - salaires et charges augmente de 0,8 %**

Au deuxième trimestre 2018, l'indice du coût du travail (ICT) - salaires et charges de l'ensemble du secteur marchand non agricole ralentit légèrement sur le trimestre (+0,8 % après +1,0 %, en données corrigées des variations saisonnières), mais accélère sur un an (+2,8 % après +2,2 %).

Hors crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), la hausse de l'indice sur un an aurait été moins importante : +2,4 %. En effet, le taux du CICE a baissé d'un point en France métropolitaine au 1^{er} janvier 2018, à 6 %.

ICT - salaires et charges : glissements annuels



Champ : secteur marchand non agricole hors services aux ménages

Sources : Acoiss, Dares, Insee

Légère révision à la baisse de l'indice ICT - salaires et charges au premier trimestre 2018

Le glissement annuel de l'ICT - salaires et charges au premier trimestre 2018 dans l'ensemble du secteur marchand non agricole est abaissé de 0,1 point. Sa variation trimestrielle n'est en revanche pas révisée.

ICT - salaires et charges

CVS - base 100 en 2012

	Évolution trimestrielle (%)		Glissement annuel (%)	
	T1-18	T2-18	T1-18	T2-18
Industrie	1,3	0,4	2,5	2,4
Industries extractives	2,0	3,0	3,9	6,8
Industrie manufacturière	1,2	0,7	2,4	2,6
Gaz, électricité, vapeur, air conditionné	3,0	-3,4	4,7	0,4
Eau ; assainissement, déchets, dépollution	0,6	1,5	2,1	3,2
Tertiaire	1,1	0,8	2,2	3,0
Commerce	0,9	0,8	2,5	3,0
Transports, entreposage	1,4	0,9	2,4	2,4
Hébergement, restauration	1,1	0,6	3,1	3,5
Information, communication	1,2	0,2	2,9	2,9
Finance, assurance	0,9	0,7	2,5	3,0
Activités immobilières	1,3	0,6	3,4	4,0
Activités spécialisées, scientifiques, techniques	1,2	1,0	1,8	3,3
Services administratifs, soutien	1,3	1,5	2,3	3,8
Construction	-0,3	1,2	1,7	2,9
ENSEMBLE	1,0	0,8	2,2	2,8

Champ : secteur marchand non agricole hors services aux ménages

Sources : Acoiss, Dares, Insee

ICT - salaires et charges (sans CICE)

CVS - base 100 en 2012

	Évolution trimestrielle (%)		Glissement annuel (%)	
	T1-18	T2-18	T1-18	T2-18
Industrie	0,9	0,4	2,1	2,0
Industries extractives	1,6	2,9	3,5	6,3
Industrie manufacturière	0,8	0,7	2,0	2,1
Gaz, électricité, vapeur, air conditionné	2,8	-3,4	4,5	0,2
Eau ; assainissement, déchets, dépollution	0,2	1,5	1,7	2,8
Tertiaire	0,7	0,8	1,8	2,6
Commerce	0,4	0,8	2,0	2,5
Transports, entreposage	0,9	0,8	1,9	1,8
Hébergement, restauration	0,5	0,6	2,5	2,8
Information, communication	0,9	0,2	2,7	2,7
Finance, assurance	0,7	0,7	2,3	2,8
Activités immobilières	1,0	0,6	3,1	3,7
Activités spécialisées, scientifiques, techniques	0,9	1,0	1,6	3,0
Services administratifs, soutien	0,8	1,4	1,8	3,2
Construction	-0,8	1,2	1,2	2,4
ENSEMBLE	0,6	0,8	1,8	2,4

Champ : secteur marchand non agricole hors services aux ménages

Sources : Acoiss, Dares, Insee

Pour en savoir plus

Des données complémentaires (méthodologie, pages internet associées, séries longues, etc.) sont disponibles sur la page de cet indicateur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=30&conjoncture=38>

- Retrouvez les séries longues dans la BDM : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/series/102726584>
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr
-  Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : <https://twitter.com/InseeFr>

Prochaine publication : 14 décembre 2018